

Agenda

Musique

STAGE CHANT & MUSIQUE
Samedi 5 novembre à 20h30
à La Grange du Percy

Concert de musique iranienne + stage de chant en après-midi

Concert

THE JELLY SUGAR BAND
Vendredi 11 novembre à 21h
à La Grange du Percy

The Jelly Sugar Band rend hommage au pur esprit vieux style et coquin de la Nouvelle Orléans du début du XX^{ème} siècle.

Pizza au feu de bois à partir de 19h00

Concert à partir de 21h00.

Organise par le comité des fêtes

Projection

COURTS MÉTRAGES
Samedi 12 novembre à 18h
à La Médiathèque du Percy

Série de courts métrages réalisées au centre éducatif fermé de Sinard « le relais du Trièves », et discussion rencontre avec l'association regard des lieux, entrée libre. Proposé par les médiathèque du Trièves, dans le cadre des mots en balade.

Réunion

COURANT D'ART
Vendredi 25 novembre à 18h30
à La Grange du Percy

AG extraordinaire//18h30 de l'association Courant d'Art qui mettra un terme à cette association.

COURANT D'ART :

L'Association **Courant d'Art** tire sa révérence après 22 années de programmation culturelle riches en découvertes, émotions, belles rencontres etc.. Reconnaisante envers la municipalité du Percy et son Comité des fêtes qui l'ont souvent accueilli et soutenu, elle leur fait don des rideaux de scène (pendrillons) matériel technique qui enrichira l'efficacité technique de la belle salle de la Grange.

S.Harold, La présidente

MEDIATHEQUE DU PERCY :

Le réseau des bibliothèques du Trièves et le Département de l'Isère vous proposent d'expérimenter la Médiathèque Numérique de l'Isère.

Des films (400 films, consultation : jusqu'à 5 films par mois)

De la presse magazine (950 titres en consultation illimitée)

De la musique (56 000 références en consultation illimitée)

Des concerts, ballets, opéras (plus de 1 600 spectacles en consultation illimitée)

Accessible à partir d'une simple connexion internet, depuis un ordinateur, une tablette, un téléphone, de chez vous ou d'ailleurs... **Vous êtes intéressé ?**

Remplissez le formulaire de pré-inscription sur www.mediathequenumerique.isere.fr ou contactez la médiathèque qui vous ouvrira un compte pour accéder gratuitement à la Médiathèque numérique de l'Isère durant un an. (Attention : vous devez être à jour de cotisation au Réseau des bibliothèques du Trièves, limité à un compte par famille).

Pour vous inscrire, RDV à la médiathèque du Percy :

Mardi et mercredi 17h-19h -

Jeudi et samedi : 10h-12h - Tel: 04 76 34 46 24

PORTRAIT

Le C.A.T c'est quoi? (Collectif d'Associations du Trièves)

Au départ en 2013 avec un copain du Percy, nous avons eu l'idée lors d'une AG (à Casseyre d'ailleurs) d'acheter en commun des ecocups plutôt qu'ils ne servent qu'une fois dans l'année.

En 2014, 33 associations ont participé au projet. Ce qui nous a permis d'acheter une enceinte amplifiée et un barnum (5x10m) en plus des ecocups.

En 2015, 65 associations faisaient partie du CAT, pour une adhésion de seulement 20€ par association.

Et fin 2015, nous avons pris la décision de créer une association avec une autre copine du Percy pour créer un événement avec le plus d'associations et d'habitants du Trièves possible. Nous avons finalement repris en main la FAT (Fédération des Associations du Trièves) qui a fait tourner un chapiteau pendant 30 ans dans le Trièves. Notre idée de mutualiser du matériel était donc loin d'être révolutionnaire. Au final, avec le compte en banque de la FAT, une subvention de la CDCT et un don de 2 associations du Trièves (Art Trièves et Courant d'Art du Percy), nous avons pu racheter un chapiteau d'occasion (17x26m) qui a déjà servi 5 fois cet été dont tout le mois d'août 2016 au Percy (3 semaines de centre de loisirs avec les 400 coups et un week-end de festival des têtes en l'air).

En 2016, 54 associations du Trièves ont adhéré au CAT et depuis notre dernière AG qui a eu lieu le 12 octobre 2016, 2 nouvelles commissions ont vu le jour: emploi mutualisé et force associative en plus des 3 existantes (chapiteau, fête du printemps et communication). Le CA est maintenant composé de 11 personnes venant de tout le Trièves et se réunissant 3 fois par an en plus de l'AG.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, le CAT est né au Percy il y a maintenant 3 ans et ne cesse de se développer depuis. Nous ne savons comment remercier les anciens membres de la FAT (à Roissard) qui nous ont permis de faire perdurer ce projet. Si vous êtes une association et que vous souhaitez adhérer au CAT ou simplement un particulier pour une location de chapiteau, merci de nous contacter par mail à cat.trieves@gmail.fr. Nous souhaitons être une association au service des autres associations pour la défense de la diversité culturelle et la mutualisation de matériel. Tout comme l'oignon fait la soupe, ici l'union fait la force!!!!

Nous nous retrouvons dans une période difficile pour les associations qui perçoivent de moins en moins de subventions et où il faut donc s'organiser pour ne pas disparaître. La richesse associative de notre pays, qui plus est dans le Trièves fort de plus de 400 associations, permet à chacun-e de se retrouver sur un ou plusieurs événements dans l'année pour partager des moments forts et créer du lien entre toutes et tous. Il est venu le temps de dialoguer et de s'organiser pour que les associations et la diversité culturelle et sportive survivent à cette époque austéraitre!!!



Le mot du Maire

Je suis très heureux de vous présenter le 40^{ème} numéro du petit Percillou. Ces quarante numéros, depuis presque 20 ans racontent l'histoire de notre commune. Le premier numéro est paru en décembre 1989 et annonçait la création de la bibliothèque municipale dans un coin de la mairie. Elle deviendra la médiathèque intercommunale que tout le monde connaît.

Notre village a su évoluer, s'adapter en faisant des choix souvent précurseurs. Dans cette période de transition où il est parfois difficile de garder des repères l'enseignement du passé est un atout. Il nous permet d'appréhender l'avenir avec sérénité. Lorsque la communauté de communes du canton de Clelles a vu le jour, il s'agissait de rassembler nos forces, de faire mieux à plusieurs. Ce regroupement a permis le maintien des écoles, la mise en place d'une politique en faveur de la jeunesse, de la lecture publique, une réflexion commune sur l'aménagement du territoire. A travers ces actions, chacun de nos villages solidaires est ressorti renforcé.

A l'heure où notre communauté de communes est en crise, crise financière mais aussi d'identité par manque de perspectives, nous devons remettre le projet au centre de nos préoccupations.

Que souhaitons nous faire ensemble ? L'enjeu et l'avenir sont bien là, redonner du sens à cette nécessaire aventure collective.

Guillaume GONTARD

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

RDV devant le monument aux morts à 11H30.
Suivi d'un verre de l'amitié.

REPAS DES ANCIENS :

Samedi 03 décembre 2016 à partir de 12h00.
Une invitation vous sera envoyée, mais vous pouvez déjà vous inscrire à la mairie.
Cette année le repas sera préparé par Claudie Poite au Café de la Page.

REUNION PUBLIQUE ET VIDE GRENIER DE LA MAISON « LULU »

SAMEDI 12 NOVEMBRE – LA GRANGE
10H00-12H00 : atelier (salle voutée)
12H00 : apéro et vide grenier

- **Le conseil municipal vous invite à une matinée de réflexion (10h00 – 12h00)** sur l'embellissement du village. Chacun peut participer et apporter ses idées ou remarques, que ce soit pour des plantations ou aménager un espace.

Dans le cadre de l'action "Développer les cultures mellifères sur le Trièves" et le projet TEPCV/Plan de paysage il est proposé aux communes volontaires une aide financière pour l'acquisition de plants, arbres et arbustes mellifères auprès des pépiniéristes locaux et de la semence prairie fleurie. La commune du Percy participe à cette initiative et à besoin de votre implication.

- **A partir de 12h00, nous vous proposons un vide grenier** avec les quelques objets de la maison « lulu », si vous souhaitez vendre aussi quelques objets c'est l'occasion. Un apéritif sera proposé par le comité des fêtes.



Bravo à l'association Brouillon de Culture pour la jolie récolte dans la serre du jardin partagé du Percy,

ESPARRON :

La piste forestière d'Esparron au Col de Menée a été rénovée. Elle permet le passage des grumiers pour l'exploitation de notre forêt. L'accès à la ferme d'Esparron a également été amélioré.

AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POUR UNE ÉQUITÉ TERRITORIALE :

Plusieurs réunions publiques ont été organisées au sujet de la situation financière très délicate de la communauté de communes. Face à cet état de fait un plan d'action doit rapidement être approuvé par les 28 communes du Trieves. Il en va du maintien de services aussi précieux que le scolaire, l'enfance et la petite enfance, la culture, le développement économique et touristique qui assurent à notre territoire une qualité de vie et une attractivité que nous devons conforter.

Le bureau d'étude Stratorial a remis des propositions (suivant un cahier des charges établi par l'exécutif de la communauté de communes) qu'il convient d'étudier. Il s'agit essentiellement de modifier les transferts de charges entre communes et communauté de communes (augmenter la participation des communes). Le mode de calcul intègre une dose de solidarité avec des participations plus importantes pour les communes dites « riches » (qui bénéficient de la fiscalité du barrage EDF).

Nous pouvons regretter une étude précise et comparative sur la fiscalité communale et intercommunale.

Notre communauté de communes se caractérise par des disparités très fortes entre villages (Quand certaines communes dépensent en fonctionnement 1€ par habitant d'autres sont à 4€ voir à 5€). Certaines communes, également touchés par les baisses de dotation, n'ont déjà plus de marges de manœuvre. Leur budget de fonctionnement est limité avec des charges souvent incompressibles.

La commune du Percy par exemple, avec le plus petit budget en dépense de fonctionnement du Trieves doit sans cesse inventer pour trouver de nouvelles ressources. L'enjeu aujourd'hui est de ne pas accentuer cette disparité et de trouver des solutions équitables qui n'asphyxient pas complètement certaines communes. Ces communes les plus vulnérables (environ une dizaine) n'auraient d'autres solution que d'augmenter très fortement leurs taxes sur des bases d'imposition souvent très faible. L'augmentation de la participation des communes, comme il est proposé est légitime mais doit se faire de manière mesurée et associée à une réflexion sur la fiscalité intercommunale à long terme.

Reporter les problèmes financiers de la communauté de communes intégralement sur les communes n'évitera pas une hausse de la fiscalité. Au contraire cela risque de créer des disparités encore plus importantes entre communes et surtout entre contribuables. Une partie seulement de la population triévoise serait alors amenée à contribuer par l'impôt à l'assainissement des finances intercommunales.

Au delà de ces décisions techniques obligatoires, une réflexion en profondeur sur le fonctionnement, l'organisation et les perspectives de notre communauté de communes est indispensable.

Il sera nécessaire de redéfinir les champs de compétence entre communes et intercommunalité en se posant la question de l'efficacité. Il ne pourra y avoir de communauté de communes forte sans un équilibre et une cohésion entre les 28 villages du Trieves.

Revoir la participation des communes (et donc modifier les attributions de compensation) nécessite l'accord des 28 communes du Trieves. Sans cette unanimité les attributions de compensation ne peuvent être révisées.

Il est donc important de tenir compte de la situation financière de chacun, de ne mettre aucune solution de côté, pour arriver à une meilleure équité entre l'ensemble des habitants du Trieves.

INVESTIR POUR DEMAIN:

En 2016, le conseil municipal du Percy a décidé de lancer un vaste programme d'investissement avec deux projets très importants pour notre commune, la réhabilitation de la maison « lulu » et l'acquisition de l'ancienne colonie de vacances de Fontaine.

Dans une période où les budgets communaux sont mis à dure épreuve (baisse des dotations de l'état, charges supplémentaires) ce choix pourrait paraître contradictoire. La commune du Percy avec un endettement nul a pu emprunter et profiter de taux très avantageux. Ces projets ont également bénéficié de subventions importantes (pour 1€ investi par la commune se sont 4€ qui arrivent sous forme de subventions).

Ces investissements, si ils permettent de dynamiser notre village (installation de nouvelles familles, d'activités économiques, confortement d'un commerce) sont aussi le moyen d'obtenir des revenus durables et de consolider notre budget de fonctionnement.

L'acquisition de la forêt d'Esparron, il y a quelques années était un investissement très lourd. La vente de bois, même aléatoire nous a pourtant permis d'avoir des marges confortables. Grâce à cela, depuis plus de huit ans les taxes communales sont restées inchangées.

Aujourd'hui le constat est similaire, soit nous subissons une situation irrévocable (baisse des dotations, augmentation des participations à la CDCT) et nous ne pouvons nous en sortir qu'avec le seul levier fiscal, soit nous essayons de trouver des solutions durables qui permettent à notre commune une certaine autonomie.

C'est ce deuxième choix que fait le conseil municipal. Le projet de réhabilitation de la maison « lulu », en créant un nouveau logement, des gîtes, des bureaux s'équilibre grâce aux loyers générés. Idem pour l'acquisition de la colonie de Fontaine, en plus d'une réserve foncière exceptionnelle pour notre petite commune, la location des différents locaux permet une entrée d'argent pérenne. Ces deux projets généreront d'ici deux ans autant que la dotation globale de fonctionnement versée par l'état.

Si nous voulons défendre l'échelon communal et sa proximité à nous de démontrer sans attendre son efficacité, sa capacité à s'adapter et se transformer.

Réfléchir avec nos voisins les plus proches pour étudier un fonctionnement plus vertueux paraît aujourd'hui indispensable. A nous de prendre les devants pour construire des communes fortes dans une communauté de communes équilibrée.

TRAVAUX MAISON « LULU » :

Le chantier a débuté en septembre par les travaux de maçonnerie. La réfection de la couverture et les travaux de charpente vont suivre rapidement.

La livraison du bâtiment est prévue pour l'été 2017.

Liste des entreprises retenues suite à l'appel d'offre :

Architecte – Ordonnement Pilotage Coordination :
Atelier d'architecture Thierry CHARLES - 38000 Grenoble
Lot 1 – Démolition - Maçonnerie : LAGIER Bâtiment
Lot 2 - Charpente - Couverture : MICHEL
Lot 3 – Menuiserie Extérieure Intérieure : MEANDRE OGGI
Lot 4 – Doublage Cloison Isolation : LAMBDA
Lot 5 - Carrelage / faïences : SOGRECA
Lot 6 - Peinture : BOSSANT LOVERA
Lot 7 - Chauffage -Plomberie -Sanitaires -Ventilation : MOUTIN
Lot 8 – Electricité - Courants faibles : MOUTIN
Lot 9 – Serrurerie : GERO



LIGNE GRENOBLE-VEYNES-GAP : EN DANGER

Une information inquiétante pour l'avenir de la ligne Grenoble-Veynes-Gap est intervenue récemment : la région Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à ses services de travailler sur l'hypothèse d'une fermeture de la ligne entre Vif et Aspres-sur-Buëch en décembre 2017. La décision n'est pas encore prise mais elle pourrait intervenir d'ici la fin de l'année 2016.

Face à ces nouvelles menaces de fermeture, nous devons réagir vite, montrer que nous sommes attachés à cette ligne et qu'elle est porteuse d'avenir. Aussi, l'AGV propose une **Assemblée Générale extraordinaire :**

**Samedi 5 novembre à 14h30 à Lus la Croix-Haute
(salle polyvalente)**

PISTE FORESTIÈRE LE PERCY/CLELLES :

Le projet de piste forestière entre Chabulière et Clelles (forêt communal) avance. L'ensemble des propriétaires concernés ont donné leur accord pour le passage de cette piste. Le tracé est validé (6km).

Les travaux sont financés via des subventions, l'autofinancement étant intégralement à la charge de la commune de Clelles. Cette piste permettra une meilleure gestion de la forêt, d'abord la forêt communale de Clelles mais aussi les forêts privées traversées. Une convention va être signée avec la commune de Clelles pour l'utilisation de cette piste : mise en place d'une barrière, accès réglementé avec des créneaux d'exploitation. La remise en état de la piste, y compris la portion communale sur Le Percy sera à la charge de la commune de Clelles.

POUR JOINDRE LA MAIRIE: 04 76 34 46 04

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 17h

En cas d'urgence:

G.GONTARD : 0681390097

S.CAMPREDON: 0628064721

T.CHASSEVENT :0476344262

LE LOUP :

Face aux attaques répétées du Loup sur le Trieves (une attaque a eu lieu à Chabulière au mois de septembre), le besoin de se fédérer avec les autres communes concernées est devenu indispensable. Le conseil municipal du Percy a souhaité adhérer à L'USAPR (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales garante de l'équilibre des territoires). Cette association qui regroupe de nombreuses communes (dont plusieurs du Trieves) a pour objet de fédérer les maires qui se retrouvent autour de la problématique de la prédation du loup, de retour dans nos territoires et qui met en danger le pastoralisme et l'élevage. L'USAPR propose de mesurer l'impact de la prédation sur les territoires concernés afin de réfléchir ensemble et proposer de nouvelles recommandations constructives. Une motion de soutien aux éleveurs a également été signée par l'ensemble des maires du Trieves.

NOS AMIS LES CHIENS :

Être propriétaire d'un chien c'est beaucoup de plaisir mais aussi de nombreuses contraintes.

Nous rappelons à tous les propriétaires que les chiens ne doivent pas divaguer et que les déjections sur l'espace public doivent être systématiquement ramassées.

Un geste simple pour un village plus accueillant.

SUITE À L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE EN TRIEVES

Voici un an que le C.A.R.T se mobilise pour mettre en œuvre l'esprit d'accueil et de solidarité qui lui tient à cœur. Lors de cette première année le CART a accueilli 28 personnes demandeurs d'asile, qui seules ou avec des enfants, dormaient à la rue, dans l'attente d'un logement temporaire.

Aujourd'hui l'APARDAP (Association de Parrainage des Demandeurs d'Asile et de Protection), le C.A.R.T et la Commune de Monestier de Clermont vous invite à une **CÉRÉMONIE DE PARRAINAGE**

C'est une petite fête qui est très appréciée par les filleuls, une reconnaissance de leur présence en France. C'est aussi une expression de notre volonté d'accueil de l'étranger.

Le parrainage est un acte important non seulement symboliquement mais aussi dans le parcours administratif des migrants : les pouvoirs publics en tiennent compte.

Samedi 29 octobre à 17h30

à la Mairie de Monestier de Clermont

Suivi d'un pot de l'amitié. Chacun peut y contribuer en apportant quelque chose à boire et à grignoter.

Le C.A.R.T, Thierry Schoebel, Nadine Barbançon, Laure Dutaut, Béatrice de Hauteclouque, Daniel Celse

DES AMPOULES L.E.D GRATUITES

...ou à un prix défiant toute concurrence, en fonction de vos revenus. Ce sont les "certificats d'économie d'énergie" qui les financent, sorte de taxe que doivent payer les fournisseurs d'énergie. Ce serait dommage de s'en priver ! Informations et commandes sur ce site <https://www.mesampoulesgratuites.fr/>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2017, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2016 (sauf cas particulier).